

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, tenue à 19h, au Pavillon Formtech au 8, rue Lafrenière, à laquelle sont présents:

Monsieur Harold Poisson, maire
Monsieur Éric Bergeron, conseiller
Monsieur Jean-Philippe Bouffard conseiller,
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller
Monsieur Frédéric Champagne, conseiller
Madame Cynthia St-Pierre, conseillère.

Absente : Madame Alexandra Champagne, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Harold Poisson.

Est également présent Monsieur Marc Lavigne, directeur général ainsi que Madame Julie Roberge, greffière-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

9002-0924

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants : *19.1 Offre de services caractérisation biologique et évaluation environnementale* *19.2 Achat de terrains de Pickleball* *19.3 Achat de bornes 911* et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

9003-0924

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu unanimement que la greffière-trésorière soit dispensé de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Jean-François Boivin, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois d'août 2024 tels que déposés au montant total de 169 226,28\$

9004-0924

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, greffière-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, greffière-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

9005-0924

ADOPTÉE

Étude hydrogéologique nouveau puits – Offre de service de LNA Inc.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu que le directeur général soit autorisé à embaucher la firme de *LNA Inc.* pour exécuter *l'étude hydrogéologique – Prélèvement d'eau souterraine* concernant le futur puits, admissible au programme PRIMEAU au montant de 7 328,51\$ taxes incluses.

9006-0924

ADOPTÉE

Autorisation de décaissement n°1 – Contrat avec Groupe Gagné Construction.

ATTENDU la résolution no 8945-0624 octroyant le contrat à la compagnie *Groupe Gagné Construction* pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable, d'ajout d'une conduite d'égout pluvial et la réfection du 6^e rang ;

9007-0924

ATTENDU la réception du décompte progressif n°1 d'un montant de 327 981,78 \$ (taxes incluses) ;

ATTENDU la recommandation du 4 septembre 2024 de madame Karyne Houde, ingénieure de la firme Services EXP Inc, de procéder au paiement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement **D'AUTORISER** le paiement de la somme de 327 981,78 \$ (taxes incluses) à la compagnie *Groupe Gagné Construction* à même le programme Primeau et le règlement d'emprunt numéro 219-0424 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 28 mai 2024.

ADOPTÉE

Contrat de service avec Autobus Ro-Bo.

ATTENDU que la réfection du 6^e rang bloque l'accès aux autobus Ro-Bo pour les écoliers du 6^e rang Ouest de Saint-Rosaire;

9008-0924

ATTENDU que le service de transport scolaire n'est pas en mesure d'offrir le service de détour nécessaire;

ATTENDU qu'à partir du 27 août 2024, une navette (mini autobus) de 20 places pour les élèves sera disponible pour effectuer les déplacements scolaires pendant la période des travaux;

ATTENDU que le service de détour est de 5 heures minimum par jour au montant de 331,50\$/jour plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu d'octroyer un contrat de service à Autobus Ro-Bo pour la navette de détour pendant 6 à 8 semaines.

ADOPTÉE

Demande temporaire de conteneurs à Gaudreau.

CONSIDÉRANT que le 6^e rang est fermé dû aux travaux de réfection et empêchent Gaudreau d'avoir accès à une quarantaine d'adresses sur le 6^e rang Ouest;

9009-0924

CONSIDÉRANT que les citoyens ont besoin de se défaire de leurs matières résidentielles;

CONSIDÉRANT qu'une solution temporaire a été proposé par Gaudreau;

CONSIDÉRANT que cette solution consiste à livrer deux conteneurs, un pour les déchets et l'autre pour les matières recyclables, à un endroit fixe de St-Rosaire ;

CONSIDÉRANT que la location sera gratuite;

CONSIDÉRANT que le tarif pour le transport du conteneur de déchet est de 263,79\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que le tarif du transport du conteneur de matières recyclables est 263,92\$ avant taxes et que le traitement de la matière est de 197,78\$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre temporaire de Gaudreau afin de combler les besoins de certains résidents.

ADOPTÉE

Autorisation de décaissement final pour travaux au CPE – Contrat avec Abriart Inc.

ATTENDU la réception du décompte progressif final d'un montant de 5 163,81\$ (taxes incluses) ;

9010-0924

ATTENDU que les travaux au CPE ont été réalisés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu **D'AUTORISER** le paiement final de la somme de 5 163,81\$ (taxes incluses) du décompte progressif à la compagnie *ABRIART inc.* à même le règlement d'emprunt numéro 210-0423 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 26 avril 2023.

ADOPTÉE

Acquisition d'un logiciel de gestion des heures.

CONSIDÉRANT le besoin de moderniser le système de feuilles de temps papier des employés de la municipalité ainsi que faciliter le processus de gestion de la paie;

9011-0924

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'autoriser le directeur général à procéder à l'acquisition d'un logiciel versatile pour faciliter la gestion de la paie.

ADOPTÉE

Autorisation de dépenses pour la fête de l'Halloween.

CONSIDÉRANT que le comité de loisirs souhaite organiser une fête d'Halloween les 25 et 26 octobre 2024;

9012-0924

CONSIDÉRANT la soumission des Créations de Cathou pour l'organisation des activités d'Halloween au montant de 2,800 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT qu'en 2023 le conseil municipal de Saint-Valère avait conclu une entente avec Saint-Rosaire pour l'organisation mutuelle de la fête de l'Halloween dans leur municipalité;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2024, il y a lieu d'inviter la municipalité de Saint-Valère à se joindre à notre activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu d'autoriser un budget de 2800 \$ avant taxes, et d'inviter la Municipalité de Saint-Valère à partager mutuellement les coûts de l'activité de l'Halloween 2024.

ADOPTÉE

Cautionnement du prêt du Développement Économique St-Rosaire Inc.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin que la Municipalité de St-Rosaire s'engage à garantir le montant total du prêt des rénovations de 65 000\$ contracté auprès de la banque CIBC, pour le compte du Développement Économique de St-Rosaire Inc. fonctionnant sous la raison sociale Dépanneur l'Essentiel.

9013-0924

ADOPTÉE

Ajustement temporaire de l'horaire de travail au poste de greffière-trésorière.

CONSIDÉRANT la charge supplémentaire de travail dû aux travaux de remplacement de conduites d'eau potable et de réfection du 6e rang;

9014-0924

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu que l'horaire de travail de la greffière-trésorière soit ajusté temporairement à 40 heures/semaine.

ADOPTÉE

Autorisation – Embauche du personnel de déneigement pour la saison 2024-2025.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu d'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche du personnel nécessaire pour la saison de déneigement 2024-2025.

9015-0924

ADOPTÉE

Adoption de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incitation au travail

ATTENDU que toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

9016-0924

ATTENDU que la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire a adopté une telle politique le 14 janvier 2019 (résolution no 7791-0119) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU qu'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard que la Municipalité de Saint-Rosaire abroge la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes le 14 janvier 2019 (résolution no 7791-0119.) et que la Municipalité de Saint-Rosaire adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

ADOPTÉE

Octroi de contrat – Services professionnels - Caractérisation biologique et Évaluation environnemental (Phase 1).

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Rosaire désire continuer le projet de mise aux normes de l'eau potable admissible au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) sous-volet 1.1 (dossier n° 2034021) ; **9017-0924**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mandater des services professionnels pour la réalisation de la caractérisation biologique ainsi que la production d'une évaluation environnementale de site (EES) Phase 1 sur le lot 4 477 729 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu d'octroyer le mandat de caractérisation biologique et l'évaluation environnementale de site (ÉES) phase 1 à la compagnie *Apex expert conseil Inc.* au montant de 16 591 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Achat de terrains de Pickleball.

ATTENDU que le directeur général a demandé des soumissions pour l'aménagement de deux terrains de Pickleball; **9018-0924**

ATTENDU que 70% de la somme est défrayée par le volet 2 du Soutien à la compétence de développement local et régional du Fond régions et ruralisé (FRR).

ATTENDU que la municipalité a reçu les offres suivantes :

<i>SOUSSIONNAIRE</i>	<i>Produit et installation avec taxes</i>
Groupe Lavallée	26 755,83 \$
Dx3 Concept	40 241,25 \$
Synthetic surface experts	25 329.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu que le directeur général soit autorisé à accepter la soumission reçue de *Synthetic surface experts* pour l'aménagement de deux terrains de Pickleball.

ADOPTÉE

Achat de bornes 911.

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt général des citoyens, pour des fins de sécurité publique, services policiers, incendie et ambulancier, notamment, que les immeubles, maisons, autres constructions et terrains vacants soient identifiés par des numéros bien visibles du chemin les desservant; **9019-0924**

ATTENDU que 70% de la somme est défrayée par le volet 2 du Fond régions et ruralisé (FRR);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de Lumicom pour le projet de numéros civiques pour une somme de 17 638\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Levée de la séance.

Le conseiller Jean-François Boivin propose, appuyé par le conseiller Éric Bergeron de lever la séance à 19h43. **9020-0924**

ADOPTÉE

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge,
Greffière-trésorière